

Homologation de protection incendie no Z 17013



Homologation de protection incendie no Z 17013

Groupe 305	Cuisinières à chauffage central, combustibles solides	
Requérant	Normatherm GmbH Ahrensfluchter Deich 9 DE-21787 Oberndorf-Oste	
Fabricant	Normatherm GmbH Ahrensfluchter Deich 9 21787 Oberndorf-Oste	
Produit	SOLCOURANT TYP A	
Description	Cuisinière-chauffage central pour combustibles solides avec foyer double Mod. SOLCOURANT TYP A Puissance: 19 kW	
Application	Combustible: bois; coke; Les exigences pour l'installation sont indiquées à la page 3.	
Conditions d'exam.	AEAI, SN EN 12815	
Appréciation	Type de construction	B 2
	Distance de sécurité	SA/S = 05 cm SA/R = 05 cm SA/D = 120 cm SA/F = 80 cm
Durée de validité	31.12.2012	
Valide	06.04.2007	

EXIGENCES POSEES AU LOCAL

Le local n'est soumis à aucune exigence quant au type de construction et à l'aménagement.

PLAQUE D'ASSISE

Lorsque le plancher est combustible, l'appareil de chauffage indépendant doit être posé sur une plaque d'assise en matériau incombustible (par exemple tôle, verre).

PROTECTION DEVANT L'APPAREIL

Devant l'appareil, il faut poser un revêtement ou une plaque de protection incombustibles sur au moins 40 cm devant l'ouverture de charge.

PAROIS SITUEES DERRIERE L'APPAREIL

Les parois contre lesquelles l'appareil est construit ou placé doivent être en briques, en béton ou en matériau incombustible équivalent sur toute la hauteur du local. Elles doivent dépasser latéralement l'appareil de 20 cm et avoir une épaisseur de 12 cm.

DISTANCES DE SECURITE PAR RAPPORT AUX MATERIAUX COMBUSTIBLES

Les distances de sécurité suivantes doivent être observées par rapport aux matériaux combustibles :

SA/S =	parois latérales	=	05 cm
SA/R =	face arrière	=	05 cm
SA/D =	haut / dispositif d'évacuation de la vapeur	=	120 cm
SA/F =	face avant	=	80 cm

RACCORDEMENT AUX CONDUITS DE FUMEE

L'appareil doit être raccordée à un conduit de fumée homologué par l'AEAI. Les classes minimales exigées pour les conduits de fumée sont les suivantes :

Classe de température	T400	=	température nominale de fonctionnement de 400°C
Classe de résistance au feu de cheminée	G	=	conduit résistant au feu de cheminée
Classe de résistance à la corrosion	2	=	combustible bois naturel

L'évacuation des gaz ne doit pas être entravée par des résidus de combustion ou des dépôts. En cas de raccordement latéral à un conduit séparé, il faut prévoir un sac à suie avec ouverture de nettoyage.

Les appareils de chauffage indépendants de type construction II doivent être raccordés à un conduit de fumée séparé. Les exigences sont définies sous chiffre 6.6.3 de la directive de protection incendie "Installations thermiques", édition 25-03f.

MARQUAGE

Les appareils de chauffage homologués doivent être munies d'un marquage durable et facilement reconnaissable (estampille de conformité AEAI).